

Numéro spécial ▶ Mai 2020

PONT-ÉVÊQUE

Mag

www.ville-pont-eveque.fr

**Un masque pour
tous les habitants !**

**Modalités de distribution
à l'intérieur de ce magazine**

Ville
Active & Sportive



Ville de
PONT - EVEQUE

SOMMAIRE



► Pontétrail
Page 5

Édito du maire **3**

Dossier **4**

Générosité, entraide et solidarité !
Des initiatives, des idées et des remerciements !

Initiative **6**

Défi Conseils Création
Des masques distribués gratuitement aux Épiscopepontains

**L'art de bien utiliser
les masques alternatifs !** **8**

Caractéristiques
Se protéger et protéger les autres
Un appel au civisme !

Services municipaux **10**

Mode d'emploi...
Des mesures pour adoucir le quotidien des aînés

Actualités **11**

Collectes sélectives
Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)
Nouveau : Les vidéos en ligne sur le site internet !

État civil **11**

Mairie de Pont-Évêque

Hôtel de ville
1, place Claude Barbier - BP 50057
38783 PONT-ÉVÊQUE Cedex
Tél. 04 74 57 28 80
Fax 04 74 57 28 83
Site : ville-pont-eveque.fr
Facebook @PontEveque38

Magazine Spécial 3000 ex.
de la Commune de Pont-Évêque

Directeur de la publication :
Martine FAÏTA

Élue référente à la communication :
Dalila BRAHMI

Réalisation et impression :

Éditions JP MARTIN - 06 51 95 55 12
30, av. Gén. Leclerc - 38200 VIENNE

Conception graphique :
Magali ARNAUD

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 8h 15 à 12h
et de 13h à 17h, le samedi matin
de 9h 15 à 11h 30

*La Municipalité remercie les annonceurs pour leur collaboration
et leur confiance.*

SGF

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE - RENOVATION

252, Avenue Georges et Louis Frèrejean - 38780 Pont-Évêque

☎ 09 54 51 69 35 ☎ 06 86 07 94 59

✉ sgfcouverture@gmail.com

📘 SGF.Charpente



DEVIS GRATUIT

HABILLAGE TOITURES
PVC ET ALU

POSE DE VELUX
ET AUVENTS

POSE GOUTTIERE
ZINC ET ALU

ISOLATION DES COMBLES

EXTENSION TOUT
TYPE DE TOITURE

Cher(e)s habitants, habitantes,

Même si c'est un peu loin, je tiens à vous remercier de vous être déplacés le 15 mars, lors des élections municipales.

Je remercie tout particulièrement tous ceux qui m'ont renouvelé leur confiance, ce qui a permis à notre liste de remporter ces élections avec un score honorable de 77 %. La conjoncture a fait que certains ont hésité à se déplacer mais m'ont largement, par leurs messages de soutien, témoigné leur encouragement.

Mes collègues élus et moi-même feront le maximum pour être à la hauteur de vos attentes.

Nous vivons depuis le 17 mars une situation INÉDITE que nul ne pouvait imaginer.

Un virus, le coronavirus, une minuscule chose qui nous empoisonne et a mis à l'arrêt la planète entière.

Cette épidémie a modifié tout notre quotidien, nos vies, nos règles de droit et toute notre organisation sociale.

Nous devons mener une bataille contre un ennemi invisible et destructeur.

Nos nouveaux héros de l'ombre souvent négligés : les personnels de santé, caissières, postiers, éboueurs, chauffeurs et bien d'autres, qui nous rendent la vie possible pendant ce confinement, il ne faudra pas les oublier quand la vie aura repris ses droits.

Dans ce MAG, vous trouverez tout ce que nous avons pu mettre en place pour assurer la continuité de notre service public.

Et surtout répondre aux besoins des plus fragiles.

Depuis le 4 mai, nous distribuons des masques homologués, lavables et résistants, à tous les habitants, à partir de 10 ans, avec une attention toute particulière pour nos aînés.

Cet achat de masques a un coût important pour la commune, mais la santé est une priorité pour notre municipalité.

Ils sont distribués gratuitement. Je vous demande d'en prendre le plus grand soin et de vous conformer aux indications qui vous seront remises.

D'autre part, je vous invite à le porter dès que vous êtes en présence d'une tierce personne qui n'est pas dans votre cercle familial, et bien évidemment dans les lieux publics.

Cette protection ne nous dispense pas des gestes barrières : le lavage des mains, le respect de la distanciation sociale.



Après le 11 mai, le déconfinement sera très progressif. Le télétravail est vivement recommandé pour les personnes dont l'emploi occupé le permet. C'est ce que nous appliquerons pour les agents communaux.

Nous rouvrirons les structures communales : MAIRIE, CENTRE SOCIOCULTUREL, MÉDIATHÈQUE, sous certaines conditions qui vous seront indiquées dans ce numéro. Je vous demande d'ores et déjà de bien les respecter.

PONT-ÉVÊQUE s'en sort plutôt bien face à cette pandémie. Mais si nous ne sommes pas attentifs lors du déconfinement, si nous ne restons pas vigilants, cela peut très vite redevenir une catastrophe sanitaire.

VOUS, jeunes et ados !

VOUS, trentenaires !

VOUS, quadragénaires !

Même si les statistiques montrent que vous êtes moins touchés, vous n'êtes pas totalement immunisés, et vous risquez de mettre en danger vos proches les plus âgés et les plus fragiles.

Nul n'est plus fort que les autres face au virus.

SURTOUT, pensez à vos parents, grands-parents que vous chérissez, et dont vous avez tant besoin !

Madame le Maire, Martine Faïta

*Portez votre masque dans l'espace public et dans les magasins
Je compte sur vous !*

DOSSIER

➤ Générosité, entraide et solidarité !

Le 17 mars, l'entrée en vigueur du confinement décrété par l'État, a mis un frein brutal à l'activité sociale, économique et commerçante. Du jour au lendemain, tout s'est arrêté... Mais c'était sans compter sur l'extraordinaire volonté de nombreux Épiscopeptains, de porter assistance aux plus fragiles d'entre nous. Spontanément, une entraide s'est organisée entre voisins, amis, collègues...

Immédiatement, la Municipalité a mis en place une multitude de services pour accompagner les habitants, et plus particulièrement les personnes âgées, seules ou handicapées : accueil téléphonique, portage de repas et de courses à domicile, aides alimentaires, contacts hebdomadaires...

Chaque service municipal s'est assuré de maintenir le lien avec ses adhérents ou usagers, comme un fil d'Ariane. Les Services administratifs ont continué à gérer les affaires courantes et les Services techniques à entretenir la commune. Quant au Service scolaire, il s'est vu confier la garde d'enfants du personnel soignant, pour lui permettre d'assurer sa mission.

En marge de ces actions municipales, nous avons vu naître une multitude d'initiatives personnelles, issues des artisans, commerçants, entreprises, associations, qui ont rivalisé de générosité, d'inventivité et de solidarité pour traverser cette épreuve ensemble. Chacun dans son domaine a montré sa capacité de s'adapter, d'innover, de se réinventer...

À travers ce dossier, nous souhaitons valoriser ces actions solidaires. La liste n'est bien sûr pas exhaustive. Elle se veut simplement le reflet d'une commune active, réactive, qui a su se montrer à la hauteur de la devise qui nous caractérise : « **Pont-Évêque, une Ville où il fait bon vivre** ».



Le CCAS

Le CCAS s'est retrouvé au cœur de l'action municipale, avec chaque semaine, le portage à domicile de 75 paniers de courses préparés par l'Épicerie *Au Bonheur Partagé*, et 150 repas. Les agents ont maintenu un contact téléphonique avec une centaine de personnes fragilisées.

Le Centre socioculturel Arc-en-ciel

Par le biais de sa page Facebook, l'équipe a proposé aux familles des activités ludiques, sportives et culturelles, et mis en place un service téléphonique d'aide aux devoirs à destination des collégiens. Pour les parents, elle a ouvert une cellule d'écoute téléphonique, offrant une aide éducative, administrative ou psychologique.

Le Centre Culturel Boris Vian

La médiathèque et la ludothèque ont valorisé le site en ligne de la médiathèque Départementale, et sélectionné des lectures, des films, des jeux, des énigmes...

Le Service communication

Le site internet et la page Facebook de la Ville ont servi d'interface pour informer les habitants, en concertation avec Madame le Maire, Martine Faïta, les élus, le Directeur Général des Services et la Police municipale.

► Des initiatives, des idées et des remerciements !

✓ Producteurs et forains

Pour permettre aux habitants de consommer des produits frais et locaux, les forains ont dû s'adapter, en fonction des dérogations obtenues par Madame le Maire, Martine Faïta, pour maintenir le Marché : respect des gestes barrières, distanciation sociale...



✓ Société Picolait

La société Picolait, située rue Étienne Perrot, a offert des produits laitiers à l'Épicerie municipale, *Au Bonheur Partagé*. Un geste fait en toute discrétion, par sa dirigeante, Anne Arbiol.



✓ Boulangerie-pâtisserie Perrin

Le commerce de Christèle et Johann Perrin a servi de point relais, via un service de drive, pour la vente de légumes et de fromages, afin de soutenir les petits producteurs.



✓ Centre d'Ostéopathie de Pont-Évêque

Dans le cadre d'une action solidaire initiée par DO Santé, le COPE a assuré des téléconsultations, facturées 1 €, qui seront reversés à la Fondation pour les Hôpitaux de France. En complément, sur sa page Facebook, Marguerite Gros, ostéopathe et sophrologue, a animé des cours en activité physique adaptée à la santé.



✓ Sauveteurs Secouristes du Pays Viennois

Mobilisés auprès du Samu 38, puis du Centre Covid-19 installé au Manège, à Vienne, les secouristes ont bénéficié de kits de protection sanitaire (charlottes, surchaussures, gants, blouses jetables, gel hydroalcoolique), offerts par l'entreprise D.I.D., basée à Remoulon.



✓ PontéTrail

L'association PontéTrail a lancé un défi sur sa page Facebook, qui a réuni 120 participants. En l'espace de 6 heures, il s'agissait de courir, chacun chez soi, et de totaliser 500 km. Piqués au vif, les sportifs ont réalisé 1650 kilomètres. Dans cet élan, une cagnotte a été créée au bénéfice des soignants de l'hôpital de Vienne.



✓ Sportitude +

Pour aider les Épiscopeptains à rester en forme pendant le confinement, les animatrices, Jackie et Florence, ont mis gratuitement des cours de gymnastique en ligne, sur leur page Facebook, avec au programme : gainage, abdos, zénitude et bonne humeur !



INITIATIVE

► Défi Conseils Création

Tous unis pour se prémunir du Covid-19

Dans la course pour lutter contre le Covid-19, ou Coronavirus, l'atelier de couture, Défi Conseils Création, installé dans la zone industrielle de l'Abbaye, s'est lancé dans la production de blouses réutilisables.

Spécialisée dans la confection de vêtements d'escrime, l'entreprise dirigée par Frédérique Candy, a réalisé un prototype de combinaison lavable, pour répondre aux besoins du personnel soignant. Une commande initiée par le collectif Covid-19 Industrie, en lien avec des partenaires industriels et financiers, pour faire face à la pénurie de blouses jetables.

Composée de Polypropylène non tissé réutilisable, cette blouse économique et écologique, a été validée par les services hospitaliers. Grâce à ses caractéristiques de fabrication, elle est lavable à 60° C, température requise pour détruire le Covid-19.

Les besoins s'élèvent à 100 000 unités, avec un premier objectif de 10 000 pièces, dans les ateliers épiscopontains. Les stocks de matière première ont permis le lancement, dès le 1^{er} avril, de la fabrication de 400 blouses.

Restait à trouver du Polypropylène non tissé, pour poursuivre la production. Et c'est là que la solidarité est entrée en jeu, avec une mobilisation immédiate des fournisseurs qui ont uni leurs ressources et compétences, pour répondre à la demande.

Se posait alors la problématique du stockage des bobines de tissu. Une fois encore, Défi Conseils Création a pu s'appuyer sur la solidarité. Spontanément, quatre entreprises de Pont-Évêque : SGF, Quiriel, Handysoie, et Martin G ont gracieusement mis leurs locaux à disposition de l'atelier, permettant à l'entreprise de poursuivre sa production.

Préalablement Madame le Maire, Martine Faïta, a commandé 5000 masques lavables, pour être distribués gratuitement aux habitants, afin que chacun puisse bénéficier de cet équipement de protection (voir modalités de distribution ci-contre).



L'atelier de couture, Défi Conseils Création, emploie 18 salariés, et a fait appel à 4 couturier(e)s, pour assurer le surplus de commandes.

« Il y a quelques années, l'entreprise a failli quitter la commune pour s'agrandir. Nous avons su la retenir en lui proposant des locaux adaptés à son développement. Aujourd'hui, nous sommes fiers de la réussite de cette équipe, qui porte haut les couleurs du Made in France. Et qui a su fédérer les entrepreneurs, autour de ce projet solidaire » souligne Madame le Maire, Martine Faïta.

► Des masques distribués gratuitement aux Épiscopontains

Depuis le 4 mai, les masques de la commune sont distribués gratuitement par les élus, avec le soutien des agents, dans toutes les boîtes aux lettres de la commune.



- Ceux qui ne les auront pas reçus dans leurs boîtes aux lettres, au 11 mai
- Ceux qui n'auront pas la quantité suffisante pour leur famille (**enfant à partir de 10 ans**)

Une distribution sera organisée sous la halle, près de l'école Françoise Dolto, pendant une semaine, du 11 au 15 mai, de 8 h à 17 h sans interruption.

✓ VOUS NE POUVEZ VOUS DÉPLACER ?

(personnes dépendantes en situation de handicaps, pathologies lourdes, ...)

- Prenez contact avec le CCAS - e.tranchand@ville-pont-eveque.fr - 04 74 57 28 82.

Vous devrez obligatoirement présenter un document d'identité.

- ✓ Je prépare **ma pièce d'identité** et celles des personnes de mon foyer (carte d'identité, livret de famille pour les mineurs, et taxe d'habitation pour les personnes hébergées).
- ✓ Je me présente directement à l'**entrée de la Halle près de l'école DOLTO**.
- ✓ Je **respecte les règles de distanciation sociale**.
- ✓ Une fois les pièces d'identités présentées, on me remet une enveloppe avec les masques et les consignes d'utilisation.

Renseignements : ptp@ville-pont-eveque.fr ; contact@ville-pont-eveque.fr



**Informations sur le Coronavirus
Appel gratuit : 0 800 130 000
ou [gouvernement.fr/info-coronavirus](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)**

L'ART DE BIEN UTILISER LES MASQUES ALTERNATIFS !

En complément des masques jetables, la commune va distribuer des masques en tissu, lavables, fabriqués par l'entreprise Épiscopontaine, Défi Conseils Création.

► Caractéristiques

Ces masques filtrants, classés catégorie 2, ont vocation « à protéger l'ensemble d'un groupe portant ces masques ». Ils sont destinés à équiper les habitants dans les lieux publics. Leurs propriétés de filtrations sur les particules émises de 3 microns apportent un complément de protection aux gestes barrières.

Composés d'un non tissé de 90 g/m² et d'une doublure 100 % coton 200 g/m² (blanc), ils sont perméables à l'air dépression 100 Pa, qui assure une bonne respirabilité, pour un meilleur confort et lavables à 60° C. Ils répondent aux normes émises dans le cahier des charges élaboré par la Direction Générale de l'Armement (DGA) du ministère des Armées, qui atteste de leur conformité (N° d'homologation : RP/20-2810/DGA MNRBC/2000305/NP).

► Se protéger et protéger les autres

Particulièrement contagieux, le Covid-19, ou Coronavirus, touche les voies aériennes et atteint la capacité respiratoire. Il se transmet par la projection de gouttelettes, expulsées quand on parle, tousse ou éternue. D'où l'importance de porter un masque, en tissu ou jetable, en respectant les gestes barrières.

Comment bien mettre son masque en place ?



Lavez-vous les mains



Placez le masque sur votre visage, en utilisant les élastiques, sans toucher la partie centrale



Plaquez l'arrondi à la racine du nez



Veillez à ce qu'il recouvre le bas du menton

Changez-le dès qu'il est humide ou toutes les 4 heures.



Lavage en machine à 60° C



Puis lavez-vous à nouveau les mains

Les 4 gestes barrières à adopter



Se laver
les mains
régulièrement



Éternuer ou
toussez dans
son coude



Utiliser
un mouchoir
à usage unique

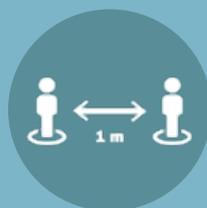


Porter un masque
jetable quand
on est malade

Respectez la distanciation sociale



Pour éviter la
contamination par
contact, saluez-vous
sans se serrer la main



Gardez vos distances

► Un appel au civisme !

En cette période de pandémie, plus que jamais, nous lançons un appel au civisme ! Ne jetez pas vos mouchoirs, gants, masques et lingettes hydroalcooliques à terre, mais déposez-les dans un sac en plastique fermé, puis dans les poubelles d'ordures ménagères. Ces produits d'hygiène représentent une source de contamination élevée pour chacun de nous.

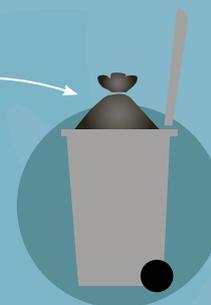
À noter :

Pour les questions relatives à la gestion des collectes, rendez-vous sur le site :

<https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/actualite/actualite-service-gestion-dechets/>
qui est réactualisé quotidiennement.

Vous devez jeter les **MOUCHOIRS USAGÉS**
et les **MASQUES JETABLES**
dans un **SAC FERMÉ**,

**DANS LA POUBELLE
DES ORDURES MÉNAGÈRES.**



SERVICES MUNICIPAUX

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE DANS LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA COMMUNE, À COMPTER DU 11 MAI.

► Mode d'emploi...

À compter du **11 mai**, date de levée progressive du confinement, les Services municipaux adopteront un nouveau mode de fonctionnement, qui privilégiera le contact téléphonique. Il sera en vigueur **jusqu'au 31 août**, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire et des décisions gouvernementales.

✓ **L'accueil principal de la Mairie** sera ouvert aux horaires habituels : du lundi au vendredi, de 8 h 15 à 12 h et de 13 h à 17 h ; le samedi, de 9 h 15 à 11 h 30. Il servira d'interface, car le public n'aura pas accès aux différents services, qui se fera prioritairement par contact téléphonique : **04 74 57 28 80**.

Un emplacement sera prévu pour les dépôts de dossiers (urbanisme, écoles, CCAS, ...)

✓ **Le CCAS** accueillera le public sur rendez-vous (hormis situation exceptionnelle). Une permanence sera assurée :

- le mardi matin, par le Service logement
 - le jeudi matin, pour la distribution des cartes de bus
- 04 74 57 28 82 - e.tranchand@ville-pont-veveque.fr**

✓ **Le Service scolaire** privilégiera le contact téléphonique. Les familles sont encouragées à régler en ligne ou à déposer leurs règlements sous enveloppe à l'accueil de la Mairie.

04 74 57 28 91

scolaire@ville-pont-veveque.fr

✓ **L'urbanisme :**

Le dépôt des dossiers d'urbanisme se fera par courrier postal ou à l'accueil de la Mairie. Les récépissés seront transmis par mail.

Les autres demandes sont à formuler par mail à st@ville-pont-veveque.fr ou par téléphone au **04 74 57 28 81**, les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 13 h 30 à 17 h, et le mercredi, de 8 h 30 à 12 h, avec possibilité de rendez-vous.

✓ **Le Centre Socioculturel :**

Réouverture de l'accueil du public. La reprise des activités se fera en fonction des consignes, dans le respect des gestes sanitaires.

04 74 16 17 00

centresocioculturel@ville-pont-veveque.fr

✓ **La Ludothèque et la Médiathèque** Boris Vian resteront fermées aux publics.

La Médiathèque Boris Vian proposera un prêt de livres respectant les consignes sanitaires.

04 74 57 64 30

mediatheque@ville-pont-veveque.fr

✓ **La Police Municipale :**

04 74 57 28 88

ptp@ville-pont-veveque.fr

► Des mesures pour adoucir le quotidien des aînés

Depuis le début du confinement, le CCAS reste à l'écoute et œuvre en faveur des aînés de la commune, pour les soulager dans leur quotidien. Malgré cela, le prolongement de cette période à durée indéterminée, pour les plus âgés, peut faire naître chez certains un fort sentiment de solitude.

C'est la raison pour laquelle, Madame le Maire envisage une levée progressive du confinement.

Elle propose que les activités auprès des plus isolés de plus de 70 ans reprennent à compter de la semaine du **18 mai**, tout en respectant les consignes sanitaires données par le Gouvernement.

Des temps conviviaux seront organisés dans la salle et le jardin du Clos des Roses.

Exceptionnellement et compte tenu du jeudi de l'Ascension, les premiers ateliers se dérouleront les **mardi 19 et mercredi 20 mai de 14 h à 16 h**.

Par la suite, l'accueil se fera les **mardi, mercredi et jeudi de 14 h à 16 h**, avec un maximum de 5 personnes à chaque atelier.

Il sera proposé de la gym douce, du jardinage, des activités manuelles ou simplement des temps d'échange et de partage autour d'un café. Pour participer, il suffira de s'inscrire auprès du CCAS.

Un règlement intérieur rappelant les gestes barrières et autres obligations durant cette période devra être signé par l'ensemble des participants (port du masque obligatoire, respect des distances de sécurité...).

Renseignements auprès du CCAS au 04 74 57 28 82.

► Collectes sélectives

Le ramassage des poubelles jaunes se fera les **21 mai, 4 et 18 juin et 2 juillet**. Pour des raisons de sécurité, les conteneurs ne doivent pas rester sur la voie publique. Pensez à les rentrer dès le passage du camion de collecte.

► Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)



Vienne Condrieu Agglomération (VCA), en lien avec l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH), a mis en place des aides pour rénover votre logement jusqu'en août 2021, par le biais d'une OPAH.

L'OPAH permet d'obtenir des conseils techniques gratuits et des subventions (sous certaines conditions, notamment de ressources). Les propriétaires peuvent obtenir des subventions de l'ANAH, de VCA, du Département de l'Isère et des Caisses de retraite.

Qui peut en bénéficier ?

- ✓ Les propriétaires occupants dont les ressources ne dépassent pas les plafonds fixés par les financeurs.
- ✓ Les propriétaires bailleurs qui souhaitent conventionner leur logement et le louer à un loyer maîtrisé.

Pour quels projets ?

- ✓ Les travaux d'adaptation du logement à la perte d'autonomie ou à une situation de handicap.
- ✓ Les travaux d'économie d'énergie : isolation, chauffage.
- ✓ Les travaux dans les logements dégradés ou insalubres.

Attention : les travaux ne doivent pas commencer avant le dépôt des dossiers auprès des organismes financeurs.

Pour savoir si vous êtes éligibles à ces aides, contactez **Soliha Isère**, qui a été mandaté par Vienne Condrieu Agglomération.

Renseignements : 0 805 030 043

vienne-condrieu-agglomeration@solihha.fr

► Nouveau : Les vidéos en ligne sur le site internet !

Les vidéos de la commune, mises en ligne sur notre page Facebook, sont désormais visibles sur le site officiel de la Ville : www.ville-pont-veque.fr

Pour y accéder, il suffit de cliquer sur l'onglet : **Médias/ Vidéos**, matérialisé par une caméra, et de se laisser porter par la beauté des images !



► Bienvenue à bébé !

Rania ZOUARAT	le 16 janvier
Maïssa TAGHZAOUI	le 18 janvier
Elio MANTERO BERNIER	le 27 janvier
Yao RAGUSI ZIGAH	le 31 janvier
Younès CERVEAUX BELOUETTAR	le 9 février
Amaliya ABAYNAGH	le 13 février
Arthur COMMARE	le 26 février
Eslina YERESKIN	le 5 mars
Louise DUPIN	le 7 mars
Matthias SPADE	le 9 mars
Thaïssia MILLET	le 15 mars
Ella BENSOUSSAN	le 17 mars
Mohamed Amine CHIKHAOUI	le 17 mars
Assiya BENCHENANE	le 19 mars
Issa JILALI	le 25 mars
Benjamin GONÇALVES	le 4 avril

► Ils se sont dit oui...

Rabha ZERROUKI et Ahmed BELACEL	le 22 février
Anaëlle AIFA et Salvatore FACCHINETTI	le 29 février

► Ils nous ont quittés...

Encarnation MÔ, née SANCHEZ	le 4 janvier
Hélène FANTONI, née RAGUSI	le 16 janvier
Andrée GOMEZ, née SATRE	le 21 janvier
Djelloul OUIDAH	le 3 février
Marie-Sophie MANGASSARIAN, née ASSADOURIAN	le 26 janvier
René ROCHE	le 5 février
Djamila H MIDANI	le 15 février
Adrien SAPALY	le 15 février
Didier RIGARD	le 15 février
Paul CHERPIN	le 17 février
Josette RAFIK, née AURIGNAC	le 6 mars
Jacqueline TABUTAUD	le 7 mars
Christophe DIDION	le 13 mars
Marcel SERCLÉRAT	le 15 mars
Kedjidja MEDJALED	le 17 mars

ÉTAT CIVIL

OptiKid®
LE SPÉCIALISTE DE LA VUE DES ENFANTS

"Des lunettes, une affaire de spécialiste!"



OPTIQUE GAUTHIER

www.optiquegauthier.fr

2 magasins à votre service ...

VIENNE • 2, Avenue Berthelot
Tél. 04 74 78 07 01

PONT-EVEQUE • 98, Montée Magnat
Tél. 04 74 59 08 35

SERVICES PLUS

- 3X TIERS PAYANT
- CONTRÔLE DE LA VUE
- LENTILLES DE CONTACT
- 2^{ème} PAIRE SUR MESURE
- LUNETTE DE SECURITE

Optique indépendante

R
RODENSTOCK
www.rodenstock.com



PROTECTION CONTRE LA LUMIÈRE BLEUE NOCIVE*

ALFA X PNEU

04 74 79 98 46

**Courroie de distribution
Disques/Plaquettes
Echappement
Géométrie
Pneumatiques
Entretien**

etc...

**34, avenue Georges et Louis Frèrejean
Z.I. de l'Abbaye - 38780 PONT-ÉVÊQUE**



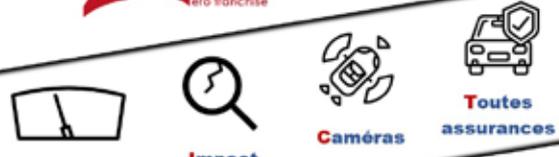
BRIZGLASS Pare-brise 0€

04 37 04 36 33

franchise

Pare-brise Impact Caméras Toutes assurances

34 Avenue Georges et Louis Frèrejean
ZI de l'Abbaye
38780 PONT-EVEQUE
brizglass38@gmail.com



GAY Frères

Société de Fait

**MAÇONNERIE - CARRELAGE - PLACOPLÂTRE
DÉMOUSSAGE ET PEINTURE DE TOITURES**

12, route de Cancanne
38780 PONT-ÉVÊQUE
☎ 04 74 85 94 58

Siret 403 303 472 00019 - APE 4399C
N° TVA Intracommunautaire FR 37 403 303 472



Idéal Délices

Pâtissier Traiteur - Stéphane CHAVAS

- Cocktail salé / sucré
- Buffet
- Plateaux repas
- Viennoiseries
- Gâteaux de mariage
- Gâteaux d'anniversaire

Le Sourd - 38780 PONT-ÉVÊQUE - Tél. 06 28 42 32 28
ideal.delices@neuf.fr - www.ideal-delices-traiteur.fr



En tant que professionnel du paysage nous mettons en oeuvre notre savoir-faire pour aménager et entretenir vos espaces extérieurs.

JARDIN SERVICE
SAS JS
38780 Pont-Evêque
04 74 57 67 67
contact@jardinservice.fr
www.jardinservice.fr




martin.G
depuis 1932
MENUISERIE ALUMINIUM
METALLERIE

04 74 16 17 77
contact@martingsarl.fr

319, rue Laverlochère
38780 Pont-Evêque
www.martingsarl.fr